



CENTRE GEORGES CHEVRIER - UMR 7366

Projet scientifique 2017-2021

Sociétés et sensibilités

Directeur : Jean-Louis Tornatore, professeur de socio-anthropologie

Directeur adjoint : Vincent Chambarlhac, maître de conférences en histoire contemporaine

Le projet scientifique 2017-2021 propose un champ de réflexions et d'analyses sur les rapports qu'à l'époque moderne et contemporaine les sociétés occidentales entretiennent, à travers leurs structures, leurs organisations et leurs institutions (politiques, syndicales, académiques, sociales, juridiques, etc.), avec les sensibilités entendues ici au sens le plus extensif, examinées par le biais de leurs pratiques, de leurs imaginaires, de leurs valeurs et de leurs productions (intellectuelles, artistiques, culturelles, patrimoniales, etc.). Par l'association d'outils empruntés à des disciplines diverses – de l'histoire de l'art ou la musicologie à l'anthropologie du patrimoine, de l'histoire sociale ou politique à l'histoire culturelle, de l'histoire des idées à la philosophie ou la sociologie – et mis en état de dialogue, il s'agit de produire des interactions épistémologiques et de renouveler ainsi les questionnements et les approches sur des phénomènes et des usages sociaux et culturels qui intéressent les champs de la culture et du patrimoine, de la politique et du travail, de la santé et du vieillissement.

Embrassant les époques moderne et contemporaine, le projet s'intitule donc « Sociétés et sensibilités ». Il s'articule en trois pôles principaux qui nécessitent la prise en charge de documents d'archives et le dépouillement de sources mobilisant les ressources et les techniques les plus récentes de classement et de mise à disposition au public. Mais loin de considérer que tout document est immédiatement lisible et appropriable, ce travail entend prendre en charge une réflexion sur les modes de construction (sociales, institutionnelles, intellectuelles) des objets et de leurs sources, ainsi que les opérations et les savoirs qui en constituent la pertinence scientifique. L'implication d'outils numériques, la production de bases de données, la publication en ligne ou sur papier d'écrits significatifs seront ainsi les moyens, et non pas seulement les fins, d'une réflexion nécessaire sur le cadre de production des travaux.

Sommaire

PÔLE 1 : POUVOIRS ET HIÉRARCHIES, CULTURES ET REPRÉSENTATIONS	3
AXE 1 : CRÉATIONS, CIRCULATIONS ET APPROPRIATIONS	3
AXE 2 : PATRIMOINES ET PATRIMONIALISATIONS	3
PÔLE 2 : MONDES ET PRATIQUES POPULAIRES	4
AXE 1 : LE TRAVAIL ET SES ENVIRONNEMENTS	5
AXE 2 : DYNAMIQUES ET FORMES COLLECTIVES	5
PÔLE 3 : ÉTHIQUE ET VULNÉRABILITÉS	6
AXE 1 : VIEILLISSEMENT ET SOCIÉTÉS	6
AXE 2 : CARE ET POPULATIONS	7
SÉMINAIRE DOCTORAL PLURIDISCIPLINAIRE	7

Pôle 1 : Pouvoirs et hiérarchies, cultures et représentations

Porteurs : Cécile Pichon-Bonin (CR, histoire de l'art) et Philippe Poirrier (Pr, histoire contemporaine)

La compréhension des sociétés, passées et actuelles, ne peut faire l'impasse des réalités qui relèvent des mondes de la culture. Fort de croisements disciplinaires et épistémologiques, ce pôle regroupe des projets qui couvrent les différentes disciplines présentes au sein du laboratoire – anthropologie, histoire, histoire de l'art, musicologie, philosophie et sociologie – sur une période qui s'étend du XVI^e au XXI^e siècle.

Une attention particulière est accordée, dans cette perspective interdisciplinaire, à la nécessaire articulation entre les pratiques sociales, les imaginaires et le rapport au temps. L'étude des formes d'appartenance, des processus de socialisation, de la genèse, de la circulation et du partage des objets, des images et des idées, de l'histoire des mentalités, des formes de patrimonialisation, relatives au passé, à la culture et au vivant, constitue une approche des cultures, des usages et des savoirs, que régissent des normes, qui configurent des sensibilités et qui instruisent une pluralité de modes d'agir et d'engagements.

Axe 1 : Créations, circulations et appropriations

Porteurs : Philippe Gonin (Mcf, musicologie) et Philippe Poirrier (Pr, histoire contemporaine)

Cet axe réunit des projets collectifs qui concernent les domaines culturels, artistiques et intellectuels (y compris les disciplines académiques). La problématique porte sur les phénomènes de création/production, les circulations (médiations et transferts) et, enfin, la question centrale des réceptions et des appropriations (collectives et individuelles). Les relations avec les pouvoirs sont appréhendées sous des angles divers : normes, droit et réglementations ; censures et propagandes ; politiques publiques de la culture, à différentes échelles.

Ces problématiques qui participent d'une démarche pluridisciplinaire seront appliquées sur différents terrains de recherche : les créations musicales et les nouvelles technologies ; la critique discographique, du début du XX^e siècle à nos jours, dans les musiques savantes et populaires ; la question de l'improvisation pour interroger le processus de création au sein des pratiques musicales contemporaines ; l'impact du réseau féminin sur la création (littérature, arts du spectacle, arts visuels, cinéma) ; l'artisanat dans l'art, pratiques, techniques et statuts ; la topique des ruines et la reconstruction de papier : la Grande Guerre et l'urbanisme ; le cosmopolitisme ; Jacques Copeau et le théâtre populaire. Ces recherches permettront de poser des questions se rapportant à la production et à la fonction de la culture et de l'art dans les sociétés, ainsi qu'au statut de l'oeuvre et de l'artiste, de l'époque moderne à nos jours.

Axe 2 : Patrimoines et patrimonialisations

Porteurs : Isabelle Marinone (Mcf, histoire du cinéma) et Jean-Louis Tornatore (Pr, socio-anthropologie)

Cet axe se situe au carrefour de travaux historiques et anthropologiques qui portent sur des objets patrimoniaux autant que sur l'attribution et la gestion de la valeur patrimoniale. En ce sens, il contribue à la saisie en complexité des patrimoines et de l'activité patrimoniale aujourd'hui, à partir de l'idée que le patrimoine est une institution du passé-présent, grâce à la médiation d'une diversité d'« objets »,

autant qu'il est l'indice de manières singulières d'habiter le temps et de dire « ce à quoi nous tenons », d'hier et d'aujourd'hui pour demain, par le biais de la désignation de « choses qui comptent ».

À travers les terrains explorés, ce questionnement général intéresse particulièrement : des sites et des objets de dévotion, ainsi que leur restauration, contribuant ainsi à une réflexion sur les rapports entre patrimoine et religion, dont la compréhension est souvent brouillée par la conception moderne du patrimoine (sécularisation et sacralité laïque) ; la patrimonialisation des expressions de la culture populaire, soit le rock progressif et le rock français des années 1970, offrant ainsi une vue in situ sur le passage de l'histoire au patrimoine ; la constitution d'un patrimoine photographique et filmique, déclinaison contemporaine de l'inventaire du monde et de son arraisonnement, permettant d'interroger le rapport aux documents et aux images à l'ère du numérique ; l'actualité de l'activité patrimoniale (des patrimoines matériels aux patrimoines immatériels) en tant que, procédant d'un travail d'imagination, elle sert autant le marketing territorial que la reconnaissance des cultures et de leurs collectifs.

Pôle 2 : Mondes et pratiques populaires

Porteurs : Benoît Caritey (sociologie) et Xavier Vigna (histoire contemporaine)

Le champ thématique est envisagé selon deux perspectives qui se recourent et se prolongent.

Il s'agit, d'une part, d'interroger les mondes et les pratiques des catégories populaires, tant urbaines que rurales, qui ont en partage une modestie relative des conditions de vie et une position subalterne dans les hiérarchies professionnelles. Ce premier volet est inséparable d'une réflexion sur les contours et les propriétés du « populaire », « notion à extension indéterminée », qui englobe des réalités variables susceptibles d'être envisagées selon des paradigmes différents (catégorie statistique, classe réelle, masse). La pluralité des notions permettant de nommer les catégories populaires (peuple, plèbe, classes laborieuses, masses, classes ouvrières, travailleurs, pauvres, prolétaires, dominés, subalternes etc.), qui ne recouvrent pas nécessairement les mêmes réalités, ni n'en retiennent les mêmes propriétés, nous invite à interroger les acceptions du « populaire » et de ses synonymes dans la langue naturelle, le discours politique et le discours savant, trois registres de langage qui ne sont pas étanches les uns aux autres.

Si les pratiques populaires sont à comprendre en relation avec les propriétés des mondes populaires à l'intérieur desquels elles s'observent, il convient de faire la part des pratiques patronnées (nées de rencontres entre lettrés et groupes populaires, prises en charge par des formations associatives ou politiques dominées par les élites, etc.), des pratiques de l'entre-soi, libres de toute domination, et des pratiques visant à contester l'ordre établi, à le subvertir, et/ou à affirmer une identité populaire. Ces pratiques qui peuvent relever du militantisme, mais aussi de la production artistique, du loisir ou de la sociabilité, méritent d'être interrogées dans leur dimension proprement populaire. Racontées, figurées et interrogées, tantôt par les acteurs mêmes ou leurs organisations, tantôt par des experts, des intellectuels ou des artistes, elles donnent lieu à toutes sortes de productions écrites ou figuratives, qui montrent, disent et racontent les mondes populaires, avec de multiples effets en retour dans les champs politiques et sociaux.

Il s'agit, d'autre part, d'analyser les pratiques qualifiées de « populaires » (parce qu'elles reçoivent l'assentiment du plus grand nombre) sans qu'elles soient pour autant l'apanage des catégories populaires : cinéma, télévision, spectacle sportif, musiques, etc., puisque des individus sont susceptibles de s'adonner à des pratiques relevant, les unes d'une culture légitime, les autres d'une culture illégitime (jugée frivole, vulgaire, voire abêtissante). Autour de ces pratiques se structurent des univers sociaux entre lesquels des individus partagent leur existence.

Axe 1 : Le travail et ses environnements

Porteurs : Marielle Poussou-Plesse (Mcf, sociologie) et Xavier Vigna (Pr, histoire contemporaine)

Si le groupe ouvrier a longtemps focalisé l'attention, des analyses raisonnant délibérément en termes de « classes populaires » y ont inclus les masses paysannes puis les petits indépendants et employés, lequel groupe forme aujourd'hui la première composante, majoritairement féminine, du salariat d'exécution. Ce faisant, lesdites analyses ont contribué à imposer l'articulation des domaines d'existence et la question des déterminations réciproques d'un « travail » et d'un « hors travail » – notamment les pratiques culturelles et/ou sportives – comme une perspective de recherche en soi, portant donc sur des formes de vie (« genre », « style », « conditions » de vie, « manières d'habiter »). Mais les travailleurs interprètent, éprouvent et aménagent les univers productifs comme des environnements habitables, supportables, autrement dit vivables – ou pas, quitte à les contester. Ces pratiques multiples ne cessent d'être observées et figurées, avec des effets performatifs puissants. Comme s'il n'y avait de classes populaires sans enquêtes en constituant les contours et/ou les dangers.

Cet axe vise à réfléchir les questions décisives, théoriques et méthodologiques, soulevées par ces orientations que l'on peut attacher à une approche environnementale du travail. Comment appréhender les rapports entre le travail et ses entours extra-professionnels et caractériser des formes de vies dominées (*double peine, double journée, travail à côté, charge mentale...*) ainsi que les tentatives de les aménager et améliorer ? En outre, comment les activités de travail forment-elles des milieux de vie ? Car, avec celle des sociabilités, l'étude des dispositifs techniques, au sens large, est plus que jamais requise pour qualifier ce que serait un rapport populaire au travail. Comment la prétention à l'optimisation économique bataille-t-elle, en situation, avec l'expérience par les travailleurs subalternes d'une démesure du travail ? Sur quelles ressources collectives peuvent-ils alors s'appuyer pour la faire valoir ? En particulier, comment l'écologie politique s'invite-t-elle dans les débats sommant la santé au travail de se redéfinir selon les termes de la santé publique ? Que disent les nouveaux droits sociaux prenant la forme de comptes individuels (épargne-temps, formation, pénibilité) d'une injonction commune à gérer sa vie de travail comme une carrière ? Enfin, l'accent pourra être mis notamment sur les minorités de toute nature (religieuse, politique, etc.) dont les particularismes peuvent entraîner autant une discrimination qu'une protection particulière.

Axe 2 : Dynamiques et formes collectives

Porteurs : Benoît Caritey (Mcf, sociologie) et Jean Vigreux (Pr, histoire contemporaine)

Héritant d'un important travail sur les organisations syndicales et politiques (notamment autour des gauches européennes), puis des recherches sur les conflits sociaux et la conflictualité, cet axe se propose pour partie de poursuivre les travaux entrepris grâce à l'apport de nouvelles archives. La maîtrise de corpus nouveaux (dans leurs dimensions locale, nationale et internationale) offrira des pistes de comparaisons, de jeux d'échelle, mais aussi la possibilité de penser au mieux les circulations ; tant dans les moments de paix, que dans ceux de crises et fortes tensions liés aux guerres civiles ou aux conflits armés européens. Les réfugiés, les persécutés, mais encore les instructeurs politiques qui se déplacent, non seulement en Europe, mais aussi sur d'autres continents, invitent à penser le rôle des « permanents », des cadres dans une approche prosopographique et comparative, mais aussi les violences physiques, corporelles qui prolongent ou s'accumulent à d'autres formes d'expressions conflictuelles. D'autre part, prolongeant des recherches sur les brochures, les tracts et la presse, un travail sur les affiches et images politiques croisant les regards disciplinaires, permettra d'enrichir la connaissance du phénomène communiste au XX^e siècle.

Les dynamiques collectives renvoient également à toutes les formes multiples par lesquelles des acteurs s'associent pour œuvrer ensemble au service de causes elles aussi plurielles. Ces formes de mobilisations et d'engagements collectifs s'inscrivent le plus souvent dans une perspective critique voire oppositionnelle que l'histoire et la sociologie, attentives aux apports de l'ethnologie, doivent continuer à analyser. À cet égard, il est loisible d'interroger les pratiques et les projets de ces acteurs, notamment ceux se trouvant à la base, mais aussi les formes d'encadrement, comme les processus de socialisation, les formes de sociabilité, y compris festives, qu'ils peuvent impliquer. Ainsi, le travail sur la forme coopérative sera poursuivi. Il sera également proposé d'étudier les débuts des sociétés de logements HBM et coopératives, des offices HBM et des sociétés de crédit immobilier qui se développent en Bourgogne depuis le début du XX^e siècle en insistant sur les fondateurs et les souscripteurs de ces actions sociales (patronat et engagement original des professeurs de droit dijonnais).

Pôle 3 : Éthique et vulnérabilités

Porteurs : Pierre Ancet (Mcf, philosophie) et Maryse Gaimard (Pr, démographie)

La notion de vulnérabilité, d'abord utilisée par la médecine, l'économie, les statistiques puis, dans les années 1970, dans les expertises sur le développement, notamment le développement durable, gagne depuis les années 1990-2000 les sciences humaines et sociales. Ainsi, cette notion renvoie à des définitions multiples. Elle s'est étendue dans les études portant sur des populations en situation de fragilité en raison d'une caractéristique particulière. La vulnérabilité peut concerner la pauvreté, l'exclusion, la relégation sociale et spatiale, mais aussi le handicap, la maladie, la vieillesse, les professionnels de santé. La vulnérabilité touche des personnes exposées à des risques qui se déploient souvent selon plusieurs dimensions. Par exemple, les risques de maladie, de pauvreté, d'isolement sont souvent liés. La vulnérabilité s'inscrit dans la durée, avec pour horizon la réalisation du risque encouru, et selon des étapes plus ou moins marquées. C'est pourquoi certains auteurs, sensibles à cette notion de processus, préfèrent parler de « vulnérabilisation ».

L'identification de populations en situation de vulnérabilité peut conduire à les stigmatiser, voire à susciter des réactions des populations concernées. Par ailleurs, définir c'est aussi reconnaître. On peut aussi s'intéresser aux politiques visant à prévenir ou à réparer les situations auxquelles la vulnérabilité risque de conduire, ainsi qu'à l'évaluation de ces politiques. Des mouvements sociaux peuvent émerger pour la reconnaissance d'une vulnérabilité ou pour sa prise en compte politique. L'étude de la vulnérabilité des populations humaines est abordée en plaçant la réflexion dans un cadre d'analyse où interagissent divers processus et phénomènes culturels. Ces questions interpellent les chercheurs qui, à partir de leurs approches, peuvent donc contribuer à alimenter une réflexion pluridisciplinaire. Les membres du Centre Georges Chevrier proposent dans cette perspective un ensemble d'opérations de recherche visant à prendre en compte certaines dimensions de la vulnérabilité à travers deux axes.

Axe 1 : Vieillesse et sociétés

Porteurs : Maryse Gaimard (Pr, démographie) et Georges Ubbiali (Mcf, sociologie)

Le vieillissement des populations est une réalité qui bouleverse les sociétés contemporaines. L'augmentation du nombre et du poids démographique des personnes âgées conduisent les sociétés à s'adapter à cette nouvelle donne sociale. Quels défis posent l'entrée de nos sociétés dans ce nouvel âge ?

Les recherches sur le vieillissement ne se limitent pas aux personnes âgées, à leurs conditions de vie, leur état de santé, etc. Il faut s'interroger sur la manière dont les sociétés s'adaptent à ce processus du vieillissement de la population : adaptation des territoires, des campagnes, de la ville comme des espaces périurbains, des logements, des transports, des institutions, etc. Le vieillissement génère également des changements dans les relations intergénérationnelles, dans la manière dont les différentes classes d'âges cohabitent. Cette nouvelle tendance démographique conduit les États à revisiter leurs politiques publiques. Le vieillissement de la population, trop souvent envisagé avec une connotation négative, peut être une opportunité pour nos territoires.

La révolution liée à l'âge et les enjeux qui la sous-tendent ne concernent pas uniquement les pays développés, mais aussi les pays émergents ou en développement qui devront faire face dans l'avenir au même problème de vieillissement de leur population. Ils devront eux aussi s'adapter à ces changements.

Axe 2 : Care et populations

Porteurs : Pierre Ancet (Mcf, philosophie) et Virginie Dejoux (Mcf, démographie)

Depuis quelques années un concept extrêmement fécond a fait son apparition dans les champs des SHS et du soin – au sens médical et paramédical : il s'agit du Care. Très difficile à traduire à en raison de sa dimension polysémique, le Care consiste en « le souci des autres », la sollicitude, l'attention portée à autrui ou le soin qu'on lui prodigue.

Le monde de la médecine s'est saisi de cette notion pour répondre à de nouvelles préoccupations et aux lois qui les encadrent – mettre le patient au centre du soin ; l'informer ; prendre en considération sa volonté, sa capacité à s'autodéterminer. Comment se constituent et s'articulent le Care (prendre soin) et le Cure (guérir) dans le monde médical en particulier et, plus généralement, dans l'ensemble de la société ? Prendre soin n'est effectivement pas nécessairement lié à la pathologie, fût-elle sociale. Comment les parents prennent-ils soin de leurs enfants ? Comment un proche aide-t-il une personne vulnérable de son entourage ? Il y a dans l'activité de Care une dimension d'adaptation par empathie et réciprocité qui transforme l'injonction morale et la vision normative traditionnellement associées au soin. À ce titre, elle interroge des champs d'activité aussi variés que celui de l'enseignement, du travail social, mais aussi les milieux clos des institutions dites « totales » (institutions dédiées au handicap, services de psychiatrie, centre éducatifs fermés, prison, etc.).

Au croisement de la sociologie, de l'éthique, du droit et de la philosophie, ces questions centrales seront développées dans ce pôle de recherche pluridisciplinaire.

Séminaire doctoral pluridisciplinaire

Responsable : François Jarrige (Mcf, histoire contemporaine)

Depuis le 1^{er} janvier 2012, le Centre Georges Chevrier organise un séminaire doctoral et pluridisciplinaire mensuel consacré à une thématique transversale. L'objectif est double : en premier lieu, créer un lieu d'échange et de discussion entre doctorants et chercheurs confirmés ainsi qu'entre les différentes disciplines représentées au sein du centre ; en second lieu, permettre à chacun de présenter ses recherches et de les mettre en débat au sein de l'équipe.

La revue électronique [Transversales](#) est dédiée à la publication de ces communications.